

Bruno Bernard
Métropole de Lyon
20 rue du Lac
69003 Lyon

Lyon, le 8 décembre 2022

Lettre ouverte à Bruno Bernard

Pour un groupe de travail sur la tarification des transports en commun.

Monsieur le Président,

La décarbonation de nos mobilités est l'enjeu majeur de nos politiques publiques dans les années à venir. Cela passe bien sûr par l'évolution de la place de la voiture et le déploiement des mobilités actives. Nos concitoyens ont conscience aujourd'hui de cette nécessité et une majorité d'entre eux est prête à faire évoluer ses pratiques selon ses capacités.

Mais si les mobilités actives comme la marche ou le vélo se développent depuis de nombreuses années, notamment dans notre Métropole pionnière en France sur ce sujet, elles ne correspondent cependant qu'à une minorité d'usage et ne constituent qu'une partie de la réponse.

Plus généralement, dans une métropole comme la nôtre qui compte plus 1.4 millions d'habitants et qui accueille chaque jour près de 200 000 « navetteurs entrants », les transports en commun doivent effectivement être notre premier axe de progression pour l'avenir.

La crise énergétique que nous vivons actuellement et son impact sur le pouvoir d'achat sont également des facteurs que nous ne pouvons ignorer et qui modifient encore un peu plus le rapport à la voiture d'un grand nombre de nos concitoyens.

Il est urgent d'étudier toutes les solutions envisageables.

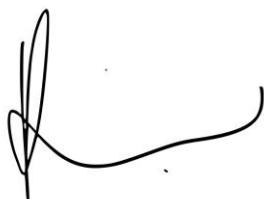
La généralisation du RER, comme l'a récemment annoncé le Président de la République, peut faire partie de la solution si les moyens alloués sont à la hauteur des enjeux et l'ensemble des partenaires mobilisés.

De même, le tarif des transports en commun est une question centrale, et la gratuité une éventualité qui doit elle aussi être étudiée en toute transparence et en dehors de toute posture partisane.

Des agglomérations l'on déjà fait : Dunkerque, Niort, Aubagne ou encore Calais. D'autres s'y préparent comme Montpellier qui, après avoir expérimenté l'accès libre aux transports collectifs les samedis et dimanches, puis l'avoir étendu aux moins de 18 ans et aux plus de 65 ans en semaine, opte pour une gratuité totale des transports pour tous les Montpelliérains, effective dès 2023. Elle deviendra alors la plus grande collectivité à ouvrir la gratuité des transports à tous ses habitants.

Nous savons que la gratuité a un coût qu'il est nécessaire de prendre en compte mais c'est aujourd'hui une option que nous nous devons d'étudier. **Aussi nous vous proposons de créer, au sein du conseil métropolitain, un groupe de travail transpartisan également constitué de professionnels et d'usagers sur la tarification des transports en commun.**

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.



David Kimelfeld,
Président
Groupe Progressistes et Républicains de la Métropole de Lyon